



Plaquenil Sanofi - 24 mars 2020

Chers consoeurs, Chers confrères,

Nous vous faisons suivre en pièce jointe le courrier, signé du pharmacien responsable de Sanofi, qui traite de l'hydroxychloroquine dans le cadre du COVID-19 et rappelle ses conditions d'utilisation dans l'intérêt des patients et des professionnels de santé.

" Au vu de cette situation très particulière, nous comptons sur votre implication en tant qu'acteur responsable de santé publique pour être les garants de l'approvisionnement de Plaquenil® en ville pour les patients souffrant de pathologies relevant des indications telles qu'autorisées au titre de son AMM."

Laure Brenas
Présidente Section C

